



**FICHE DE PRÉSENTATION
FORMATION PRÉPARATOIRE À L'EXAMEN PROFESSIONNEL 2021
POUR L'AVANCEMENT AU GRADE D'ÉDUCATEUR PRINCIPAL
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE**

Date(s)

- Préparation à l'épreuve écrite d'admissibilité :

Mardi 13 avril 2021

9h30 – 16h30

- Préparation au dossier

RAEP :

Mardi 25 mai 2021

9h30 – 16h30

-Préparation à l'épreuve

orale d'admission :

Mardi 31 août 2021

9h30 – 16h30

Durée : 3 jours (18 heures)

Lieu

Pôle Territorial de Formation

Sud-Ouest

8, rue du Professeur André

Lavignolle – Mini Parc –

Bât. A

33000 Bordeaux

École organisatrice

ENPJJ – PTF Sud-Ouest

Date limite d'inscription

26 mars 2021

Responsable(s) de session

Marilyn Guiriec

Public visé

Educateurs de la DIR Sud-

Ouest inscrits à l'examen

professionnel

Nombre de participants

20 personnes maximum (la priorité sera donnée aux personnes n'ayant jamais bénéficié de la préparation)

Intervenant(s)

Formateurs et intervenants extérieurs

Présentation

L'arrêté de la garde des sceaux du 30 juillet 2019 autorise l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur principal de la Protection Judiciaire de la Jeunesse au titre de l'année 2021.

Cette formation vise à préparer les candidats aux épreuves de l'examen professionnel : l'épreuve écrite d'admissibilité, le dossier RAEP et l'oral d'admission en cas de réussite à l'épreuve écrite.

Le dispositif de préparation est organisé de la façon suivante :

- Une journée de préparation à l'écrit
- Une journée de préparation au dossier RAEP
- Une journée de préparation à l'oral.

Objectifs

- Appréhender les attendus de l'examen professionnel
- Identifier les thèmes, textes et enjeux qui orientent les missions éducatives de la PJJ, ainsi que les évolutions récentes de la justice des mineurs
- Se préparer à l'épreuve écrite
- Appréhender le dossier RAEP comme outil de valorisation du parcours professionnel et du projet

Objectifs pour les candidats admissibles :

- Appréhender les attendus de l'épreuve orale d'admission
- Recourir à une démarche méthodique pour préparer l'oral
- S'entraîner à valoriser son parcours et ses aptitudes à l'oral.

Contenus :

- Attendus des épreuves écrites et orales, et méthodologie
- Principales orientations de l'institution
- Evolution de la justice des mineurs
- S'entraîner à partir des sujets sortis aux sessions précédentes
- Valorisation des aptitudes et motivations.

Méthodes pédagogiques :

- Présentation des textes et notes
- Réflexions sur les enjeux et échanges
- Travail individuel et en groupe
- Oral blanc (pour les candidats admissibles).